

En soutien à la femme violée, les manifestants apprennent la remise en liberté du présumé violeur



En soutien à la femme violée, les manifestants apprennent la remise en liberté du présumé violeur

Ne pas classer dans les faits divers

Vendredi 17 décembre dès 18 heures au rond point de la Patte d'oie, à l'initiative du Café féministe d'Auch, une centaine de personnes se sont rassemblées pour apporter leur soutien moral à la femme qui a été violée dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 décembre sur la rue, avenue de la Marne. L'occasion aussi pour les manifestants de dénoncer les violences faites aux femmes. Cathy du collectif Café féministe s'en explique : « Les femmes doivent être libres, même en mini-jupe, de se déplacer dans l'espace public comme un homme, nous luttons sur son pouvoir de prédation et demandons que les violences faites aux femmes ne soient pas classées dans les faits divers».

Le présumé agresseur mis en liberté

Il s'avère qu'au même moment nous apprenons que l'agresseur présumé, d'origine malienne et âgé de 19 ans, a été remis en liberté vendredi dans la journée. Cela serait lié à un vice de procédure pour sa mise en examen. Le présumé violeur est convoqué pour la semaine prochaine par le juge d'instruction.

Résumé des faits

Le point de départ de cette affaire de viol se situe dans une chambre de l'hôtel « Relais de Gascogne » où une femme de 42 ans tarifait ses relations sexuelles. Lors de la soirée voyant que « son client » était fortement alcoolisé, celle-ci quitte la chambre pour se rendre à la gare. Le jeune homme la poursuit, la rattrape et la viole. Les cris de la quadragénaire éveillent les habitants de l'avenue et appellent la police qui arrêtera l'agresseur.



20211217_174406.jpg

